Affaire n° 211.33.05.00268

Réf.: SGZ110757



Date: 15/05/11

Page 1/8

LEVAGE RAPPORT DE VERIFICATION **PERIODIQUE**

PONT ROULANT/PORTIQUE/PALAN/TREUIL

ETABLISSEMENT

AUDIO PRO

13, Avenue Gustave Eiffel 33700 MERIGNAC

Identification de l'appareil : 1 palan à chaîne VERLINDE 1000 kg n° 9260954H et 9260961H

Date(s) des vérifications : Effectuée le 15/05/2011 P. BOYE Vérificateur: Représentant de l'entreprise: Monsieur VELLA (Nom, Visa) Rapport provisoire de visite remis à Monsieur VELLA le 15/05/2011

PPL03 - Maquette - Ponts roulants, palans, portiques - Vérification périodique - Version 1 du 29-03-05

Etablissement : AUDIO PRO à MERIGNAC

Page 2/8

Date: 15/05/11

SOMMAIRE GENERAL

1. TEXTES DE REFERENCE	3
2. SIGNIFICATION DES SIGLES UTILISES	3
2.1. AVIS FORMULÉS PAR L'INSPECTEUR	3
2.2. RÉCAPITULATIF DES OBSERVATIONS	3
3. CONSTITUTION DU RAPPORT	3
RAPPORT DE VERIFICATION	4
PERIODIQUE	4
PONT ROULANT / PALAN / PORTIQUE	4
A. RENSEIGNEMENTS GENERAUX	4
B. DESCRIPTION DE L'APPAREIL VERIFIE	
C. EXAMEN DE L'APPAREIL	6
D. RESULTAT DE LA VERIFICATION	8

Etablissement: AUDIO PRO à MERIGNAC

Page 3/8

Date: 15/05/11

1. TEXTES DE REFERENCE

- Code du travail Article R 233.11,
- Arrêté du 1er mars 2004 Section 5,
- Circulaire DRT 2005/04 du 24 mars 2005.

2. SIGNIFICATION DES SIGLES UTILISES

2.1. Avis formulés par l'inspecteur

L'analyse du rapport mentionne l'appréciation du vérificateur quant à la satisfaction de l'exigence réglementaire pour l'appareil concerné, sous la forme suivante :

- Bon Etat Apparent (BE) ou Satisfaisant (SA)
- Fonctionnement correct (FC)
- Sans objet (SO) ou non équipé (NE)
- Observation (VO), avec renvoi à l'observation détaillée.
- Non renseigné ou non communiqué (NR)
- Non vérifié, inaccessible ou non présenté (NV)

Les avis sont formulés dans un tableau de 4 colonnes selon le bandeau suivant :

Indice	Indian Dainta anominéa	Examen de l'état de conservation (A.M 1/03/04 art.9)	Azzia
Indice Points examinés	Essais de fonctionnement (A.M 1/03/04art.6)	Avis	

Ce bandeau est rappelé en en-tête de page.

2.2. Récapitulatif des observations

La récapitulation de toutes les observations figure dans le rapport au § D.

Les pages de ce chapitre comportent une colonne "suite donnée", destinée à faciliter l'exploitation du rapport.

3. CONSTITUTION DU RAPPORT

Les rapports contenus dans ce document comprennent les chapitres suivants :

- A- RENSEIGNEMENTS GENERAUX
- B- DESCRIPTION DE L'APPAREIL VERIFIE
- C- EXAMEN ET ESSAIS DE L'APPAREIL
- D- LISTE RECAPITULATIVE DES OBSERVATIONS
- E- CONCLUSION

Chaque appareil vérifié fait l'objet d'un rapport individu



Etablissement : AUDIO PRO à MERIGNAC

Page 4/8

Date: 15/05/11

RAPPORT DE VERIFICATION PERIODIQUE

PONT ROULANT / PALAN / PORTIQUE

A. RENSEIGNEMENTS GENERAUX

•	Constructeur : VERLIN	NDE				
•	Type: LITACHAIN					
•	Numéro(s) de série / Numéro(s) interne(s) : 9260954H et 9260961H					
•	Année de mise en servi	ice: 1992				
•	Localisation de(s) l'app	pareil(s) lors de la v	visite : Dépôt			
•	Type d'appareil :	☐ Pont roulant	☐ Poutre roulante	☐ Portique ☐ Autre :		Semi-portique
•	Mise en service : Rapport de vérification avant mise ou remise en service présenté					
		☐ Epreuves réal	isées le par			
		☐ Absence de re	enseignement			
•	Date de la dernière vé	_				
	☐ Vérification effectuée le 14 mai 2007 (rapport présenté)					
		☐ Vérification e		(rapport non présenté)		
		☐ Absence de re	enseignement			
•	Essais en charge :	☐ Réalisés avec	la Charge Maximale Uti	le		
		☐ Réalisés sous o	charge de (kg):	(Voir observation	§ D2)	
		☐ Absence de ch	arge pour réaliser les ess	ais, (Voir observation	§ D2)	
	Modification(s) apporté	ee(s) ou autre(s) ren	narque(s) éventuelle(s) co	oncernant l'appareil exa	aminé :	
	Appareil en panne. Les	éventuelles observ	rations du précédent rapp	ort sont rappelées ci-ap	orès.	
No	<u>ota</u> :					
	camen d'adéquation non nditions prévues à l'artic		re de cette mission. Cet e 1 ^{er} mars 2004.	xamen reste à la charge	de l'utili	sateur dans les



Etablissement : AUDIO PRO à MERIGNAC

Page 5/8

Date: 15/05/11

B. DESCRIPTION DE L'APPAREIL VERIFIE

B-1	MARQUAGE	☐CE ☐Absence de marquage ☐Sans marquage de conformité (S.O)		
B-2	MODE DE LEVAGE	☐Unique ☐Multiples indépendants ☐Multiples synchronisés		
В-3	CARACTERISTIQUES DIMENSIONNELLES ET DE CHARGE	Charge maximale utile (kg): 1000 Hauteur de levage (m): 18 □Portée (m): □Porte à faux (m): □Longueur du chemin de roulement (m): Suspente(s) de levage: □Câble(s) de levage / Composition: □Chaîne(s) de levage / Caractéristiques: Ø 6 mm/calibrées □Sangle(s) de levage / Caractéristiques: Mouflage (nombre de brins) : 2 Diamètre ou Pas théorique de câble(s) ou de chaîne(s) (mm): 20		
B-4	LEVAGE AUXILIAIRE	□ Sans Objet □ Levage : Charge maximale utile de chaque Palan (kg) : Suspente(s) de levage : □ Câble(s) de levage / Composition : □ Chaîne(s) de levage / Caractéristiques : □ Sangle(s) de levage / Caractéristiques : Mouflage (nombre de brins) : Diamètre ou Pas théorique de câble(s) ou de chaîne(s) (mm) :		
B-5	MODE D'INSTALLATION	□ Pont roulant / Poutre roulante □ Posé □ Suspendu □ Palan ou treuil □ Sur monorail □ Sur point fixe □ Sur potence □ Sur portique □ Autre :		
B-6	SOURCE D'ENERGIE	□ Electrique □ Hydraulique □ Pneumatique □ Autre : □ Levage □ Motorisé □ Non motorisé □ Translation □ Motorisée □ Non motorisée □ Sans objet □ Direction □ Motorisée □ Non motorisée □ Sans objet		

Etablissement : AUDIO PRO à MERIGNAC

Page 6/8

Date: 15/05/11

C. EXAMEN DE L'APPAREIL

Les vérifications ont été conduites sans démontages ni nettoyage

Indice	Points examinés	Examen de l'état de conservation (A.M 1/03/04 art.9)	Avis	
		Essais de fonctionnement (A.M 1/03/04 art.6)		
C-1	ACCES INSTALLES A	Art 9 – Accès à la cabine ou poste de conduite	SO	
	DEMEURE	Art 9 – Accès au chemin de roulement	so	
		Art 9 – Autres accès pour entretien et vérification	so	
C-2	CHEMIN DE ROULEMENT -	Art 9 - Rails et/ou poutres de roulement, fixations	SO	
	SUPPORTS	Art 9 - Poteaux, corbeaux, potence, ancrages	SO	
		Art 9 - Butoirs, amortisseurs	SO	
C3	CHARPENTE ET OSSATURE	Art 9 – Poutres, sommiers, palées	SO	
	DE L'APPAREIL	Art 9 – Chariot, galets, guidages	so	
		Art 9 – Assemblages, liaisons	so	
C-4	SOURCES D'ENERGIE	Art 6/9 - Dispositif de séparation générale	SA	
		Art 9 – Equipements et canalisations	BE	
		Art 9 – Protection des pièces nues sous tension	BE	
		Art 9 – Trolleys - enrouleur	so	
C-5	ECLAIRAGE INCORPORE A	Art 6/9 - Eclairage de la zone de travail	SO	
	L'APPAREIL	Art 6/9 - Eclairage de l'accès au poste de conduite	so	
		Art 6/9 - Eclairage des zones de maintenance	so	
C-6	CABINE -	Art 9 – Constitution, fixation, plancher	SO	
	POSTE DE CONDUITE	Art 9 – Protection contre les chutes de hauteur	SO	
		Art 9 – Visibilité (vitrage, essuie-glaces,)	so	
		Art 9 – Chauffage	so	
		Art 9 – Extincteur en cabine	so	
		Art 9 – Evacuation de secours	so	
		Art 9 – Siège	so	
		Art 6/9 - Eclairage	so	
C-7	ORGANES DE SERVICE ET DE	Art 6/9 - Mise en marche/ Arrêt normal - sélecteur	SA	
	MANOEUVRE	Art 9 – Identification des organes de service	SA	
		Art 6 - Retour automatique au point neutre des commandes	BE	
		Art 6/9 - Autres arrêts accessibles (urgence)	BE	
		Art 6/9 - Avertisseur sonore, lumineux	so	
		Art 9 – Indicateurs	SO	
C-8	SUSPENTES - TAMBOURS	Art 9 – Suspente(s) (câbles ou chaînes)	BE	
	POULIES - DISPOSITIFS DE	Art 9 – Attaches	BE	
	PREHENSION	Art 9 – Tambour, poulies, tourteaux	BE	
		Art 9 – Moufles, crochets, linguet de sécurité	BE	
			Art 6/9 - Autres dispositifs de préhension (bennes, grappins, électro-aimants)	SO

Etablissement : AUDIO PRO à MERIGNAC

Page 7/8

Date: 15/05/11

Indice	Points examinés	Examen de l'état de conservation (A.M 1/03/04 art.9) Essais de fonctionnement (A.M 1/03/04 art.6)	Avis
C-9	MECANISMES	Art 6/9 - Groupe moto-réducteur	SA
		Art 6/9 - Organes de transmission, accouplements	SA
		Art 6 – Freins des mouvements concourant au levage	SA
		Art 6 – Limitation de la vitesse (absence d'emballement)	SA
		Art 6 – Freins des mouvements horizontaux	SA
		Art 6/9 - Immobilisation hors service	SA
		Art 6/9 - Autres freins (secours, sécurité)	SA
		Art 9 – Protection des organes mobiles de transmission	SA
C-10	DISPOSITIFS DE SECURITE	Art 6/9 - Limiteurs de course haute ou dispositif équivalent	SA
		Art 6/9 - Autres limiteurs de course / hors course	SO
		Art 6 – Limiteur de charge	SA
		Art 6 – Dispositif anti- collision	SO
C-11	PRESCRIPTIONS DIVERSES	Art 9 - Plaque constructeur	BE
		Art 9 – Affichage capacité (charges / portée)	BE
		Art 9 - Consignes de sécurité	BE



E. CONCLUSION

☐ L'appareil peut être maintenu en service.

N°: 211.33.05.00268 Réf : SGZ110757

Etablissement : AUDIO PRO à MERIGNAC

Page 8/8

Date: 15/05/11

D. RES	<u>ULTAT DE LA VERIFICATION</u>	
D1. LIS	TE RECAPITULATIVE DES OBSERVATIONS	
	érification de l'état de conservation et les essais de fonctionnement réalisés dans les limites de la p l'ait apparaître d'observation ni d'anomalie.	résente mission n'ont
	rification de l'état de conservation et les essais de fonctionnement réalisés dans les limites de la praître l'observation ou l'anomalie suivante à laquelle il convient de remédier.	résente mission ont fa
	rification de l'état de conservation et les essais de fonctionnement réalisés dans les limites de la praître les observations ou anomalies suivantes auxquelles il convient de remédier.	résente mission ont fai
Obs.	OBSERVATIONS	Suite donnée
	Sans observation.	
	Suits coset varion.	
D2. OB	SERVATIONS COMPLÉMENTAIRES objet.	
24110	,	